les premiers juges, étant donné le libellé de l'assignation, n'étaient pas saisis de cette question relativement à laquelle la Ville de Roubaix n'avait pas non plus été autorisée à plaider. Ici encore, du reste, la Cie des Entrepôts fait des réserves à fin d'action en dommages-intérêts à l'encontre de la Ville, au cas éventuel où, comme conséquence de l'exercice d'un pareil droit de préemption par les consorts Liagre, cette dernière ne pourrait ultérieurement lui livrer le sol entier du sentier.

Enfin, la Ville et la Cie des Entrepôts sollicitent la confirmation de la disposition du jugement du 13 mai dernier, qui met, à la charge des consorts Liagre, tous les frais à ce jour. Les appelants prétendent, au contraire, que ce jugement aurait dû réserver ces dépens.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Faust. — Cette représentation avait attiré beaucoup de monde, on se serait cru a une des premières soirées que nous a données l'excellente troupe de Gand. L'annonce de la venue des principaux artistes a eu pour résultat la prise d'assaut de la location et une salle pleine.

L'interprétation, dont nous n'avons, en général, que du bien à dire, a été un peu gâtée par une indisposition (souhaitons que ce ne soit qu'une indisposition) de M. Merrit. Cet artiste, qui nous a toujours fait tant de plaisir, nous est arrivé aujourd'hui complètement paralysé de la voix, et, par suite du geste, on a bissé les chœurs ! chose rare.

Le dernier acte a été pour Mme Laville-Ferminet et pour M. Plain un enthousiasme réel dans le public. Ces deux chanteurs se sont surpassés. OCTAVE.

Christine Nilsson. — La célèbre diva suédoise est en ce moment à Reims, revenant de Bruxelles. Elle est accompagnée de son neveu, le ténor Bjorkstein qui s'est fait entendre au concert que la Nilsson y a donné *jeudi soir*. Malgré une grande hausse dans les prix des places, le théatre était comble.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 23 décembre.

Présidence de M. PARENTY

La cafetière. — Achille Lhomond, marchand d'objets de ménage sur la grand'place de Roubaix, vit le 19 décembre, vers midi et demi, une femme d'une cinquantaine d'années, glisser sous son tablier une superbe cafetière emaillée valant trois francs cinquante, puis disparaître dans la direction de la Grande Rue. Il courut après elle et lui dit : « Eh bien, ma petite mère, je ne gagnerais pas lourd si tous les chalands agissaient comme vous. Rendez vite ma cafetière ! vous méritez que je vous dénonce à la police. » Prise en flagrant délit, la femme rendit la cafetière. Aussitôt un agent qui entendait les paroles de Lhomond intervint. Les représentants de la justice n'ont pas malheureusement, pour Léocadie Deck, la manière de raisonner de Achille Lhomond. On la conduisit au poste. Elle est condamnée à quinze jours de prison.

Le 8 août. — Le cercle de l'Union socialiste de Wattrelos a son siège chez le citoyen Henri Castelain, cabaretier. Le 8 août dernier, une brique malencontreuse, lancée on ne sait d'où, vint briser les vitres. Les consommateurs troublés par la visite un peu brusque du projectile, quittèrent les tables pour empêcher le fait de se renouveler. L'un d'eux, le nommé Deloutre, voyant le jeune Thieffry aux environs de la porte, crut qu'il était l'auteur du délit. En compagnie d'autres consommateurs du cabaret Castelain, il frappait sur le jeune Thieffry, quand le frère aîné de Thieffry, un colosse, un gars qui fait honneur à la commune de Wattrelos, tombe sur les agresseurs, écarte les assaillants, sauve son frère du danger qu'il court. Malheureusement il a la poigne solide, si bien que Deloutre qui s'y est frotté, a reçu quelques contusions.

Le lendemain de cette rixe, Thieffry aîné passait, les mains dans les poches, devant le cabaret Castelain, quand tout à coup le fils du cabaretier le traite de « fainéant. » Pas si fainéant que ça répond Thieffry : quand ton père devait payer son brasseur, il savait bien que je n'étais pas un fainéant, puisqu'il me demandait de l'argent à prêter. »

Le cabaretier ayant mis la tête à la porte entendit ces propos. Il dit à Thieffry : « Laisse mon garçon tranquille ! » En même temps, il voulut le prendre par le bras. Mais Thieffry se débat et donne sur l'œil du père Castelain, un coup de poing assez violent. Ce qui fait deux.

Me Boyer-Chamard, présente à l'audience la défense de Thieffry. Il s'étonne que le procès-verbal, qui vient de Wattrelos, n'ait été dressé que *trois mois et demi après le délit*. Le tribunal condamne Thieffry à six jours de prison.

Ducasse de Wasquehal. — Le jour de la ducasse de Wasquehal, en sortant du bal, Cornart qui accompagnait une jeune fille de Wasquehal, Mlle C..., reçut un coup de poing à l'estomac. Il laissa sa compagne pour lui éviter le danger de sa présence; car c'était à lui qu'on en voulait, croyait-il, et regagna son domicile, en la laissant seule. Au bout de quelques instants, la jeune fille était entourée par une bande de voyous, qui renouvelèrent la scène dont le jardin des Barbieux a été dernièrement témoin.

Le principal inculpé dans cette affaire est le nommé H.... C'est pourtant lui qui a reconduit chez elle Mlle C... La preuve de cette culpabilité semble résulter de ce qu'il a été mordu aux deux mains, et de ce que son pardessus était déchiré. Or la victime déclare qu'elle a mordu les deux mains et déchiré le pardessus du plus violent agresseur. H... se prétend défenseur de C... Le tribunal, après un long délibéré, condamne H... à vingt jours de prison.

Le pont Saint-Vincent-de-Paul. — Le Pont Saint-Vincent-de-Paul, on l'a dit sur tous les tons, est fort étroit.

Le 6 décembre dernier, un marchand de légumes, M. Théophile Vandaele, eut une discussion avec M. Huret autre marchand de légumes pour le passage du pont. Il en résulta une querelle au cours de laquelle Vandaele donna avec le manche du fouet un coup sur le front de Huret. Le tribunal le condamne à 6 jours.

Fraude. — Paul Vandalle de Tourcoing est condamné à 15 jours et 500 francs.

Henri Huybrecht et Pertur de Roubaix sont condamnés à 1 mois et 500 francs.

Mendicité. — Lefebvre Aristide est condamné pour mendicité à Tourcoing à 4 mois.

Vol. — Marie Verplatte est condamnée à 4 mois pour vol de 60 francs à sa patronne.

Marché de Roubaix. — C'est bien commode, ces larges poches qu'ont les dames sur leurs manteaux, mais ça permet aux voleurs d'enlever les porte-monnaie.

Henri Vanderstrecke est condamné pour vol et expulsion à 13 mois. Mme Broutin était sa victime.

Coups de poing. — Pierre Magnon, de Roubaix, ayant donné un léger coup de poing à M. Degeyter est condamné à 10 jours. MAITRE CARRÉ.

NORD

Caisses des retraites. — Le président de la République Française,

Sur le rapport du ministre des finances,

Décrète :

Art. 1er. — Le taux de l'intérêt composé du capital dont il est tenu compte dans les tarifs d'après lesquels est calculé le montant de la rente viagère à servir aux déposants de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, est fixé à quatre pour cent (4 0|0) pour les versements, abandons de capitaux et ajournements de jouissance effectués pendant l'année 1887.

Fait à Paris, le 20 décembre 1886. JULES GRÉVY.

Le tempête à Dunkerque. — On nous écrit :

« La bourrasque qui sévit sur notre ville depuis la nuit passée a causé pas mal de dégâts au port. Les cinq navires qui se trouvaient mouillés sur notre rade depuis hier n'ont pas voulu tenter l'entrée du port de peur de faire côte — ils ont bien tenu sur leurs ancres jusque maintenant, et espérons que nous n'aurons aucun sinistre à déplorer de ce côté.

» Le sloop français *Marthe et Ernest* venant du Havre avec campêche se trouvait ce matin à 9 heures en rade entre les bories 12 et 14 quand tout à coup dans une rafale, sa grande voile fut enlevée, il mit aussitôt son pavillon de détresse et le remorqueur Dunkerqnois sortit et réussit à le rentrer au port sans autres avaries.

» Le trois-mâts *Bio-Bio*, venant des Mers du Sud avec nitrate de soude, a abordé le musoir du quai Frecynet et s'est fait de graves avaries à son étrave ; il a dû demailler son ancre de tribord qui a été relevée par un remorqueur.

» Le steamer français *Antonnin* venant également des mers du Sud avec nitrate a manqué de faire côte en entrant au port: le courant le porta sur le bout de l'estacade et son ancre de bâbord s'engagea dans les *hiernes*, ce qui fit *l'effet d'une amarre qui retint* le navire. Aussitôt un remorqueur arriva à son secours et put lui passer la remorque.

» Le navire a reçu de graves avaries à son avant et à dû démailler son ancre avec environ 9 maillons de chaines.

» L'estacade est endommagée et on estime les avaries pour ce navire, à une vingtaine de mille francs.

» Le brick goëlette français *Valentine et Julie*, venant de Pontrieux avec un chargement d'orges se trouvait près de notre rade allant à Bruges, ayant cassé ses deux chaines et ancres il fut obligé pour ne pas faire côté, d'entrer en relâche au port à la remorque d'un vapeur.

» En ville pas d'accidents graves à signaler autres, que quelques cheminées et quelques tuiles enlevées par le vent.

» A la dernière heure, la tempête est dans toute sa violence. L'on a des craintes sérieuses, pour les cinq navires qui se trouvent mouillés en rade. Le canot de sauvetage est paré, à sortir à toute éventualité, espérons que ces craintes ne se raliseront pas. »

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX*. — *Déclarations de naissance du 23 décembre.* — Louise Leclercq, rue du Nouveau-Monde, fort des Sept-Ponts, 3. — Maurice Florin, rue Watt, cour Six, 45. — Laure Froment, rue des Longues-Haies, maisons Pollet. — Jean Vanderdonck, rue Jacquart, 66. — Edouard Delannoy, rue de Rome, maisons Rogier, 7. — Marie Delaby, rue St-Antoine, 41. — Valentine Walgraef, Hôtel-Dieu. — Henri Tahon, Hôtel-Dieu. — Henri Lacroix, rue Beaurepaire, cour Delplanque, 6. — Albert Delysse, rue Saint-Georges, 21. — Marguerite Cacaen, rue de Lille, 9. — *Mariages.* — Médard Nollet, 26 ans, boucher, à Lille, et Alice Decuyper, 19 ans, tisserande, rue de Wasquehal, 25. — Antoine Dumortier, 38 ans, rue Malesherbes, cour Bourgois, et Clémentine Verbecq, 34 ans, ménagère, rue Malesherbes. — *Déclarations de décès du 23 décembre.* — Amélio Depraet, 74 ans 8 mois, aux Petites-Sœurs. — Clémence Deschamps, 47 ans, ménagère, boulevard de Paris, 7. — Marie Leveugle, 61 ans, ménagère, rue Turgot, 19. — Marguerite Moreau, 6 ans, rue du Chemin de Fer, 50. — Adelaïde Lingrand, 80 ans, pensionnaire à l'Hospice. — Louis Deveugle, 41 ans 9 mois, employé de commerce, rue des Fabricants, 57. — Julie Meesman, 71 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — Adèle Dubar, 29 ans, bobineuse, Hôtel-Dieu. — Rosalie Vienne, 60 ans, ménagère, rue Jean-Bart, 7.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 23 décembre.* — Paul Lenoir, rue du Dragon. — Marie Lahousse, rue de la Latte. — Albert Verriest, rue Saint-Blaise. — Hilaire Vanneste, rue de Wailly. — *Déclarations de décès du 23 décembre.* — Alexis Bermann, 87 ans 5 mois, sans profession, rue de Lille Petites-Sœurs. — Madeleine Leclercq, 20 jours, rue du Sentier. — Charlotte Wattinne, 69 ans 9 mois, propriétaire, rue des Poutrains. — Arthur Stien, 27 ans, trieur, chemin des Carliers. — Marguerite Wauters, 1 an, rue de la Belle-Vue.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DEVEUGLE-PHILIPPART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis DEVEUGLE, décédé à Roubaix, le 23 décembre 1886, à l'âge de 41 ans et 9 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 27 courant, à 9 heures 1|2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire rue des Fabricants, 57.

Les amis et connaissances de la famille Isidore GYSELINCK, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Isidore-François GYSELINCK, conducteur chez M. Alfred Motte, décédé à Roubaix, le 23 décembre 1886, à l'âge de 40 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 26 courant, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hôtel-Dieu.

Les amis et connaissances de la famille PARENT-HERBAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Esther HERBAUX, veuve de M. Suède PARENT, décédée à Lannoy, le 23 décembre 1886, dans sa 85e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 27 courant, à 10 heures, en l'église de Lannoy. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Cologne.

Les amis et connaissances de la famille DESCHAMPS-BUYSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Sabine-Joséphine BUYSE veuve de M. Henri DESCHAMPS, décédée à Roubaix, le 24 décembre 1886, à l'âge de 69 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 26 courant, à 3 heures 1|2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la *maison mortuaire, rue de la Barbe d'Or, (Impasse 16).*

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

La chasse à l'aigle. — On écrit de Dax au *Nouvelliste* de Bordeaux :

L'autre jour, M. Clément Bardin fils, entre preneur à Rivières (Landes), a tué d'un coup de fusil un magnifique *aigle-pygargue*, mesurant 2m23c. d'envergure.

Les éleveurs d'oiest et de canards voyaient tous les jours le pygargue leur enlevant avec la plus grande facilité un de leurs élèves. Plusieurs l'avaient salué de salves nombreuses, dont l'oiseau semblait se soucier fort peu.

M. Bardin, plus habile, se mit à la poursuite de l'aigle avec son cheval à chasser le canard sauvage.

Plaçant ses appelants, dans un endroit que le déprédateur paraissait affectionner, il s'éloigna. Bientôt du haut des airs descend le pygargue : M, Bardin l'approche sous le couvert de son cheval; le pousse lentement comme on dit en termes de chasse de marais.

L'oiseau laisse arriver sans méfiance le cheval inoffensif, à 20 mètres environ, M. Bardin, alors pose avec tranquillité le canon de son gigantesque canardier sur le garot de son intelligent dada, et... vlan! Le pygargue déployant ses larges ailes s'enlève majestueusement. Dépit du disciple de Nemrod. Tout à coup, l'aigle est saisi d'un tressaillement très apparent malgré la distance, et tombe mort.

Un vieux de la vieille. — Un ancien prévôt d'armes de la Grande-Armée, M. Jean Gueit, vient de mourir à Cuers, dans le Var, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans; il avait fait plusieurs campagnes du premier Empire et se montrait fier de sa médaille de Sainte-Hélène.

Ce vieux brave a succombé aux suites d'un refroidissement ; c'était sa première maladie.

PLUS DE CHEVEUX GRIS
En six applications, par l'emploi de l'*Eau Tonkinoise* Vaissier frères. 13440-25444

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE

Pauvre chat !

Il est entendu que le vrai citoyen français, vraiment digne d'exercer ses droits politiques, doit toujours prendre parti pour n'importe qui, pour vu que ce soit contre l'autorité en général et contre les sergents de ville en particulier.

Cependant prendre parti pour un chat enragé que ceux-ci assommaient, c'est peut-être aller un peu loin comme application d'un principe.

Papiolle prévenu d'outrages, violences et voies de fait envers les agents de la force publique, affirme, il est vrai, que le chat n'était pas enragé; mais comme cet animal ne lui appartenait pas et qu'il se mêlait de ce qui ne le regardait en aucune façon, on en reviens toujours à penser que l'hostilité contre la police est le plus saint des devoirs pour le citoyen français.

Un agent. — Etant en tournée avec deux collègues, tous trois en civils, nous entendons tout à coup le bruit d'une arme à feu. A ce moment, un individu qui passait nous dit : C'est un chat enragé sur qui l'on tire ! et il nous indique la maison où était le chat. Nous y courons et nous le voyons accroché à une gouttière du deuxième étage. Un de mes collègues reste au bas de la maison, et mon autre collègue et moi nous montons au deuxième.

Là, un vétérinaire qui demeure dans la maison, nous dit que c'était lui qui avait tiré sur le chat, mais qu'il l'avait raté. Une dame me donne un manche à balai et, par la fenêtre, je peux atteindre le chat; il faisait des yeux larges comme des soucoupes, avait une queue hérissée épouvantable à voir. Je tape sur lui à grands coups, il tombe dans la rue, et notre collègue l'achève à coups de bottes. Nous descendons. A ce moment, voilà le sieur Papiolle qui arrive et qui se met à nous attrapper, disant que nous étions plus enragés que le chat.

Nous lui faisons connaître notre qualité de gardiens de la paix et le prions de nous laisser tranquilles; il nous répète qu'il n'y a que nous d'enragés, nous traite de canailles, etc. A ces injures, nous voulons le mettre en état d'arrestation; alors il envoie un énorme coup de poing à l'un de mes collègues, dont le chapeau a été rouler dans la rue.

M. le président (au prévenu). — Eh bien qu'avez-vous à dire?

Le prévenu. — J'ai à dire que le chat qu'ils ont assommé, la pauvre bête, n'était pas plus enragé que vous et moi.

M. le président. Est-ce qu'il était à vous?

Le prévenu. — Non.

M. le président. — Alors, de quoi vous mêliez-vous?

Le prévenu. — Par bon cœur, simplement. Un pauvre chat, que son maître était mort quelques jours avant et qui ne faisait que miauler de ne plus voir son maître, chose que ne ferait pas un chat enragé ; alors, comme il y avait un vétérinaire dans la maison, il se mit à dire : « C'est un chat enragé, » et il tire dessus ; le chat se sauve, il saute par la fenêtre, s'accroche à une gouttière et voilà ces messieurs qui viennent l'assommer à coups de trique et de talon de botte ; moi ça m'a révolté mes sentiments humains.

M. le président. — Ce n'est pas une raison pour traiter les agents de canailles et de les frapper.

Le prévenu. — Primo, d'abord, c'est moi au contraire qu'ils m'ont bousculé ; moi je ne les ai pas touchés du bout du doigt, et puis je ne savais pas que ces messieurs étaient de la police ; j'ai cru que c'étaient des individus qui voulaient se payer une gibelotte de chat.

M. le président. — Ils vous ont décliné leur qualité.

Le prévenu. — Je ne l'ai su qu'une fois arrêté ; avant, ils ne m'ont rien dit de ça.

M. le président. — Ils déclarent le contraire.

Le prévenu. — C'est pourtant un fait que quand j'ai su que c'étaient des sergents de ville, je n'ai plus dit ni *a* ni *b*.

Le tribunal le condamne à six jours de prison.

Le prévenu. — Une pauvre bête qui pleurait son maître...

M. le président. — Retirez-vous !

Le prévenu (sortant). — On le massacre pour sa peine ; c'est révoltant.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Modifications dans le haut personnel diplomatique

Suivant un journal du matin, il est probable que certaines modifications seront apportées à notre haut personnel diplomatique.

Un faux bruit

Berlin, 24 décembre. — Le bruit que le czar aurait blessé et même tué le colonel Villaume, attaché militaire à l'ambassade allemande de Saint-Petersbourg, est aujourd'hui démenti.

L'affaire Barrême

L'*Action* de ce matin revient sur l'affaire Barrême et met la justice en demeure de faire la lumière puisqu'elle a, paraît-il, des éléments pour la faire.

Notre confrère demande notamment l'arrestation du personnage soupçonné, quitte à le faire bénéficier d'une ordonnance de non-lieu si aucun charge sérieuse ne s'élève contre lui.

Le *Matin* dit, de son côté :

« L'homme en question serait « un ancien sous-préfet d'une petite ville de Normandie » qui aurait comparu samedi 11 courant, devant M. Taylor.

» Des renseignements qui nous sont parvenus à ce sujet sont plus explicites.

» On nous a donné des noms et cité des faits absolument précis

» M. le chef de la sûreté aurait intérêt à ne pas laisser l'opinion publique s'égarer plus longtemps, et il va de sa réputation de faire sortir de l'ombre une affaire dans laquelle on pourrait l'accuser de l'y tenir volontairement. »

Le nouveau vice-président du conseil de l'instruction publique

L'*Officiel* publie un décret nommant M. Boissier vice-président du conseil de l'instruction publique, en remplacement de M. Berthelot.

Les suites d'un duel

Le jury de l'Oise a acquitté hier, M. Lacaille, journaliste opportuniste, qui avait tué en duel l'un de ses confrères radicaux.

Léon XIII et les pauvres de Rome

Rome, 24 décembre. — A l'occasion de la Noël, le pape a fait distribuer 12,000 francs aux pauvres et 160 lits neufs à autant de familles indigentes de Rome.

Un arrêt de la cour de cassation

La Cour de cassation, présidée par M. le président Lœw, a cassé l'arrêt de la Cour de l'Aisne du 27 novembre dernier, qui a condamné les frères Laly, veuve Lecat, et Guay, à la peine de mort pour assassinat.

Une promenade dans les égoûts de Paris

Paris, 24 décembre. — Hier, a eu lieu la première promenade dans les égoûts de Paris, organisée par la presse au profit des inondés du midi.

Cette visite a eu un très grand succès.

Le public élégant qui avait répondu à l'appel de la Presse, a été aussi surpris que charmé de l'extrême propreté et de l'absence absolue de toute mauvaise odeur.

La magnifique exposition des fruits et des légumes, produits de Gennevilliers, aurait presque fait croire qu'on entrait dans une des plus belles serres de Paris.

Les grandes artères étaient illuminées à Giorno, a la lumière électrique, avec verres de couleurs et flammes de bengale.

Les visiteurs transportés à travers le Paris souterrain dans des wagons découverts luxueux et confortables, ont ensuite été transbordés dans les bateaux-vannes qui font les parcours de la place de la Concorde à la Madeleine.

Le voyage s'est effectué au son d'un excellent orchestre, la *Sirène*; fanfare de Gentilly, dirigée par M. Levasseur.

Les « fêtes du Soleil » au profit des inondés

Paris, 24 décembre. — La réception générale des « Fêtes du Soleil » au profit des inondés du midi a eu lieu hier soir au Palais de l'Industrie.

Cette soirée, qui était la véritable première représentation du spectacle préparé par le comité d'organisation, a été très brillante.

Les attractions très nombreuses et très variées ont émerveillé le public qui n'a pas marchandé ses applaudissements aux principales parties du programme.

Un facteur enseveli sous les neiges

Beaujeu, 24 décembre. — Un facteur des postes parti, hier, de Beaujeu, dans la direction de Chenelette, pour son service quotidien, n'est pas rentré après sa tournée.

On n'a pas de nouvelle de cet agent, d'habitude si exact.

Le malheureux, surpris par une bourrasque de neige, a dû y trouver la mort. Des recherches ont été prescrites.

Voir, à la 1re page, les autres dépêches et la dernière heure.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue Richard-Lenoir. — Bureaux à 6 heures 0|0 : — Rideau à 6 heures 1|2. — Samedi 25 décembre 1886. — Représentation extraordinaire offert aux enfants. — Un enfant accompagné d'une grande personne ne paiera pas. — Trois grandes pieces. — DON CESAR DE BAZAN ou L'AVENTURIER D'ESPAGNE, drame à grand spectacle en 5 actes de MM. Dumanoir et Ad. Dennery. — L'ARTICLE 7 OU UN DUEL DANS LE BOIS DE POPERINGHE, grande pièce bouffe en trois actes de MM. Bataille et H. Feugère. — PRETE-MOI TA FEMME, comédie-bouffe en 2 actes. — Ordre du spectacle : 1. Prête-moi ta Femme. — 2. Don César. — 3. L'article 7.

GRAND-THEATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 6 h. 1|2. — Rideau à 7 h. 0|0. — Troupe sédentaire sous la direction Léon Escande, père. — Samedi 25 décembre 1886. — A l'occasion des fêtes de la Noël : Dernière représentation du grand succès : LE PETIT JACQUES, drame en neuf tableau par Wiliam Busnach, tiré du roman de M. Jules Clarette directeur du Théatre Français. — Mise en scène exacte de Paris. — Décors nouveaux. — Le rôle du Petit Jacques, sera rempli par la petite Paule, âgée de 8 ans, qui a joué le rôle à Paris. — Au huitieme tableau, lumière électrique. — La scène se passe de nos jours, à Paris. Représentation du succès des Bouffes-Parisiens, LA ROSE DE SAINT-FLOUR, opérette en un acte, musique d'Offenbach, orchestre dirigé par M. E. Jaquinot. — Ordre du spectacle : 1. Petit Jacques. — 2. La Rose.

JEU DE BOULE A LA PLATINE. — Le 25 décembre, un jeu de boule à la platine sera offert aux amateurs, par le sieur Duhamel, cabaretier, au « Nouveau Lion-d'Or, » Grande-Rue, 111. Il y aura 300 francs de prix en espèces. La mise sera de 50 c. L'inscription durera de 8 heures du matin 8 heures 1|2 du soir.

GRAND JEU DE PIQUET. — Le sieur Isidore Desmons, a l'honneur de porter à la connaissance des amateurs qu'il donnera samedi 25 décembre, en son estaminet, « au Petit, Marin », 31, rue de Mouveaux, un grand concours de piquet. — 200 fr. de prix, prime ,comprise. La mise sera de 1 franc. L'inscription commencera à 3 heures du matin jusqu'à la fin du premier tour. — Le jeu commence à 4 heures 1|2.

TIR AUX CANARDS. — Le samedi 25 décembre, Henri Bayart, cabaretier à Wattrelos, estaminet du « Chasseur Adroit, » hameau de la Boillerie, donnera un concours de tir aux canards. La mise sera de deux francs. L'inscription commencera à midi et demi, le tir à deux heures. En cas de mauvais temps les tireurs seront préservés de la pluie.

AVIS IMPORTANT

En raison du grand nombre de personnes que MM. BROUILLARD reçoivent tous les jours, ils prolongent leur séjour à Roubaix jusqu'à lundi soir 27 décembre, délai irrévocable.

Ces Messieurs sont toujours visibles *Hôtel Ferraille.*

Les personnes qui n'ont pas encore fait usage de leur genre de lunettes feront bien de se hâter si elles veulent en profiter. 26575—13937

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le neuvième numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer au vendeur ou au bureau du journal.

Rhum Saint-Georges
GOUTEZ ET COMPAREZ
DÉTAIL : La c. de 12 bout.-litres, 50 fr., de 24|2, 54 fr. Franco port et droits pour toute la France, comptant contre remboursement ou sous escompte de 5 0|0, en envoyant mandat en faisant commande.
Flacon de dégustation contre 75 c. en timbres-poste.
Importateur : Georges BERTIN et Ce, à Bordeaux. 13708—26100

BERNARD
dentiste
MÉDAILLE D'OR
77, rue Nationale, LILLE 12967

KEMMERICH
L'EXTRAIT DE VIANDE KEMMERICH dont l'emploi s'est généralisé partout
6 Diplômes d'honneur — 6 Médailles d'or
doit son succès à sa qualité supérieure et à son prix modéré. Le BOUILLON CONCENTRÉ KEMMERICH, exclusivement préparé avec de la viande de bœuf, fournit *instantanément* un Consommé excellent.
EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET ÉPICIERS
Agent général pour la France : P. DUBOSC, PARIS 18806

SURPRISE ! SURPRISE !
Voulez-vous recevoir
GRATUITEMENT
VOTRE
PORTAIT PEINT A L'HUILE PAR LA MAIN D'UN ARTISTE HABILE
dont le talent garantit la ressemblance
Il suffit d'envoyer votre photographie en vous abonnant au journal
LES SOIRÉES LITTÉRAIRES
publication hebdomadaire illustrée
Huitième année (3 médailles d'honneur)
Offrant à ses abonnés *les œuvres des meilleurs écrivains et de nombreuses primes* compensant largement son prix exceptionnel.
5 fr. par an (union postale, 6.50), payable par l'envoi d'un mandat postal à M. CLAVEL, editeur, 9, cité d'Hauteville, Paris.
Vous serez agréablement surpris de tous les avantages qui vous seront accordés *pendant un an* pour une somme *aussi minime!* 13740

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

Éviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

COFFRES-FORTS
incombustibles

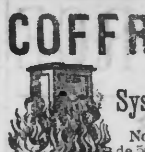

Système BAUCHE, de Reims
Nouveau système à plaques d'acier de 50 m|m, blindant les portes et tout le système de fermeture.
S'adresser chez J. GRIAUX, dépositaire, 29, rue Blanchemaille, Roubaix. 25523

ETRENNES
Le plus beau, le plus instructif et le plus amusant cadeau pour étrennes est sans contredit l'*Histoire de France* en 100 tableaux, ornée de 490 gravures, et rédigée conformément aux programmes, par P. Lehugeur, professeur d'histoire au lycée Charlemagne. Le prix de ce beau volume relié est de 10 fr., cartonné 7 fr. 50.
S'adresser à la librairie du *Journal de Roubaix*, ou aux vendeurs du journal.

Le Petit Journal Financier
16 PAGES — PARAIT TOUS LES SAMEDIS
PUBLIE TOUS LES TIRAGES
PAR AN 2 Francs. — *Assemblées génles Coupons. — Revue de toutes les Valeurs — Études financières. Placements de Fonds.* — R. de Londres 19 PARIS
ENVOI D'UN NUMÉRO SUR DEMANDE
Les Abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de Poste et en timbres ou mandats-poste. 13933

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Mercerie, Lingerie, Chapellerie et divers

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE, ETC. 3

Mercerie en gros. *A la Navette d'or*, rue du Vieil-Abreuvoir, 7, Roubaix. **Fournier-Chius.** Articles recommandés : brosserie, cravates, foulards, corsets, rubans de soie, cotons et laines à tricoter. Bijouterie deuil et doublé. Dépôt de gilets de chasse de Santerre. 513

Facques-Leduc, 6, rue du Curé, Roubaix. — Mercerie-ganterie, articles de Paris, parfumerie fine, bonneterie, laine et coton, spécialité de jersey. 514

Aux Fabriques Parisiennes, 16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. — Grande spécialité de trousseaux et layettes, lingerie et broderie en tous genres. Dépôt de broderie a la main de Nancy et des Vosges. Spécialité de linge brodé et cousu à la main. Prix exceptionnels. 515

Chemises en tous genres, gros et détail. Il y a toujours en magasin choix considérable de chemises unies et brodées, lavées à neuf. Rayon spécial de mérinos de Reims en 1 m. de large, à partir de 1 fr. 10 et au-dessus. Mérinos pour deuil en 180. Faux cols et manchettes, pour hommes et pour dames. Gants de peau. **Verdel-Jourez**, Grande-Rue, 37. 51

Fabrique de chapeaux de feutre et soie. **Pierre Segard**, 40, rue Saint-Pierre, angle de la rue de l'Ermitage, Roubaix. 517

Fabrique de pompes en tous genres, en fonte plomb et cuivre. Fabrique de tuyaux en plomb et étain. Spécialité de pompes à bière. **Auguste Savart**, 38, rue du Moulin-de-Roubaix et rue du Général Chanzy, Roubaix. 518

Photographie Elkan, rue Pellart, 74, Roubaix. Portraits émaillés en tous genres. Spécialité de grands portraits au charbon. Photo-peinture, photo-miniature. Grands portraits peints à l'huile depuis 30 fr. 519

Lemay, changeur, 55, rue des Champs, Roubaix. Achat et vente au comptant des obligations aux bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers. Seule maison de change ne traitant pas les opérations par spéculation, de jeu, c'est-à-dire le terme, et où les clients trouvent toutes les listes de Bruxelles, d'Anvers, etc., tirages parus à ce jour ou tirages nouveaux. Bureaux ouverts de 8 heures matin à 7 heures soir. Dimanches et fêtes exceptés. 520

Mulner-Leclercq, rue de Lannoy, 21, Roubaix. Machines à coudre et à tricoter de tous systèmes, poêles américains, vélocipèdes et coffres-forts, prix de fabrique. Réparations de tous systèmes de machines. WOF, machine domestique. 522

Papiers et Sacs. — **Montens-Deschauwer**, 127, rue Dauoenton, Roubaix. — Papiers en tous genres. 521

Delgrange-Belmame, *ébéniste*, rue Saint-Joseph, 72 bis, Roubaix (près l'église des Pères). — Fabrique et magasin de meubles en tous genres, ouvrage garanti. Réparations de meubles soignées. 525

François Delombaerde, *horticulteur à Mouveaux.* Arrangement et entretien de jardins et parcs par abonnements ou à la journée. Taille d'arbres, fauchage et entretien des pelouses. Arbres et plantes de toutes espèces. Fleurs coupées, bouquets et couronnes en tous genres. Dépôt de terre de Bruyères et de Parcet de bonne provenance. Il suffit d'écrire pour être servi de suite. 527

Spécialité de deuil, chapeaux, bonnets, crêpe anglaise. **Philippart**, rue de Lannoy, 27, Roubaix.

ZURICH, compagnie d'assurances contre les accidents. Polices individuelles contre les accidents de toute nature et collectives avec garantie de la responsabilité des patrons. La Compagnie Zurick a pris part au reglement de la catastrophe du 5 novembre 1883, et elle a indemnisé les victimes de l'explosion du 15 décembre 1884. Elle règle annuellement, à Roubaix, près de 300 sinistres. — Direction particulière : **M. L. Duthoit**, 17, rue Saint-Vincent-de-Paul. 531

Paul Honoré, rue des Fabricants, 28. Glaces pour devantures de magasins. Miroiterie en gros. Encadrements. Entreprise de travaux de peinture et vitrerie. — ASSURANCE contre le bris des glaces. 534

FEUILLETON DU 25 DÉCEMBRE 1886. — N° 7

LA CASSETTE DE FER

Par Pierre ZACCONE

PROLOGUE

Compartiment réservé

IV

L'homme s'éloigna, et peu après il accourut apportant ce qu'on demandait.

Il y eut un redoublement de curiosité et d'intérêt.

Le docteur s'empara de la tasse qu'apportait l'homme d'équipe, en prit une cueillerée à bouche et l'approcha des lèvres du patient.

Tous se penchèrent avidement.

Mais le résultat ne se produisit pas immédiatement et l'on dut renouveler la dose.

Cette fois, on vit le malheureux tressaillir, et ses doigts se crisper,

— Il revient à lui ! fit un des assistants.

— Oui, répondit le docteur, mais il avait ingurgité une forte dose de teinture thebaïque, et nous aurons quelque peine à le remettre sur pied; toutefois nous allons faire le nécessaire.

De nouveau, il versa une abondante cuillerée de café entre les lèvres du vieillard.

Et alors, il y eut mieux qu'un tressaillement et une crispation.

Le corps tout entier se mit, pour ainsi dire, à trépider à plusieurs reprises, une rougeur presque imperceptible colora les joues, et les paupières se prirent à battre avec force.

Puis un soupir s'éleva de sa poitrine, et on vit ses lèvres remuer.

— Il va parler ! firent plusieurs voix.

— Pas encore, fit le docteur... mais cela ne tardera probablement pas ! Seulement, ne prononçons pas une parole... laissons-le tout à lui-même et attendons qu'il nous interroge.

Un silence profond s'établit ; à partir de ce moment, on n'entendit plus que le souffle contenu de dix poitrines ardemment soulevées.

Le vieillard revenait à lui.

Les mouvements auxquels il s'abandonnait, quoique hésitants encore, prenaient une souplesse significative; à voir ses gestes, certaines de ses attitudes, on comprenait qu'il rentrait dans la vie réelle et ses yeux avaient déjà, par instants, des lueurs d'intelligence et de vivacité.

Bientôt, du reste, il ne resta plus aucun doute sur ce point, car on le vit se dresser sur son séant et promener un regard étonné autour de la salle, pour le reporter sur le groupe des personnes qui l'entouraient,

Parmi ces personnes, il y en avait quelques-unes qu'il connaissait, entre autres, le secrétaire général de la succursale, et il ne fut pas étonné de le voir près de lui.

Mais lui-même ! Pourquoi se trouvait-il allongé sur ce lit improvisé ? pourquoi surtout, tous ces yeux avides et inquiets qui l'observaient ?

Il serra ses tempes de ses deux mains... et, comme si sous cette pression énergique, des idées nouvelles eussent tout à coup jailli de son cerveau son œil s'ouvrit tout grand, et un grondement sourd gonfla sa poitrine.

— Où suis je ? Que s'est-il passé ?... demanda-t-il en se tournant anxieux vers le secrétaire général.

— On vous expliquera cela, répondit ce dernier avec douceur ; il faut d'abord que vous repreniez tout à fait vos sens.

— Mais... pourquoi suis-je ici ?

— Nous vous le dirons.

— Nous sommes donc à Angoulême ?

— Oui, cher monsieur.

Cette fois, le vieillard jeta un cri terrible.

— Et les six millions ! les six millions ? balbutia-t-il en labourant son crâne de ses dix doigts.

Le docteur lui prit la main avec autorité.

— Calmez-vous, monsieur Desgranges, dit-il d'un ton affectueux et ne vous tourmentez pas ainsi,

— Mais, je veux savoir...

— On vous dira tout ! seulement... vous ête faible encore, et il ne faut rien précipiter !... prenez donc quelques gouttes de ce cordial... et dès que vous serez tout à fait remis et que vous pourrez nous entendre...

— Ah ! donnez ! donnez !

Il saisit avec force le flacon qu'on lui présentait, en but avidement une gorgée, et le rendant aussitôt au docteur :

— Et maintenant, ajouta-t-il d'une voix vibrante, parlez ! parlez ! apprenez-moi... Voyons, il y a donc eu un accident... un déraillement... une collision.

— Pis que cela.

— Quoi donc?

— Un meurtre.

— Que dites-vous ?

— Votre compagnon.

— Beauchamp !

— Il a été trouvé assassiné à vos côtés, à l'arrivée à Angoulême, pendant que vous-même...

— Moi !

— Plongé dans un sommeil de plomb provoqué par l'absorption d'un narcotique, vous n'étiez plus qu'un corps insensible et inerte!

M. Desgranges ne répondit pas tout de suite il réfléchissait.

Toute sa lucidité d'esprit avait reparu : il écoutait, comprenait et cherchait à maitriser son émotion pour ne pas se laisser détourner.

— Ainsi, reprit-il peu après, un homme a pénétré dans le coupé, a assassiné le malheureux Beauchamp et alors, il a volé le dépôt qui m'était confié.

— Non, cher monsieur répondit le secrétaire, le dépôt est intact.

— Mais le meurtrier, il est arrêté ?

— Il a disparu.

— Est-ce possible! eh quoi ! s'introduire dans un coupé, où l'on savait trouver au moins Beauchamp, qui est robuste, et parvenir à s'échapper, avouez que c'est bien invraisemblable.

— A moins, ajouta le secrétaire général, qu'il ne se fût assuré d'avance la complicité de Beauchamp qu'il aura frappé ensuite, par surprise, pour se défaire d'un témoin redoutable.

M. Desgranges baissa le front.

— Qui sait !... peut-être balbutia-t-il. aujourd'hui on n'est plus sûr de personne.

— Dans cette catastrophe, sur laquelle la lumière ne tardera pas à se faire, il y a au moins une chose dont nous devons nous féliciter... C'est que vous ayez échappé à une mort certaine. — Si vous n'aviez pas été endormi.

— On m'aurait assassiné !

— Et l'administration aurait perdu un de ses meilleurs et de ses plus fidèles agents !

— Ah ! plût au ciel que j'eusse trouvé la mort, moi aussi ! répondit-il sur un ton mélancolique; car c'est finir douloureusement sa carrière que de voir son nom mêlé à une aussi ténébreuse aventure.

— Mais il n'y a rien là qui puisse vous atteindre.

— Sans doute, je ne dis pas ; mais c'est affreux, tout de même, et plus j'y songe...

Le vieillard n'acheva pas.

Il s'était dressé brusquement de toute sa hauteur, et ses deux mains s'attachaient comme affolées à sa poitrine demi-nue.

Tout le monde se regarda avec stupeur.

— Mon Dieu ! balbutia M. Desgranges.

— Qu'avez-vous?... Répondez !..

Le vieillard entendait-il ? C'est douteux.

Son regard parcourait la salle, plein de trouble et d'effarement et un frisson violent secouait ses épaules, comme en un accès de *délirium tremens.*

— Qu'avez-vous ? répéta-t-on autour de lui.

Il garda le silence ; mais, tout à coup s'arrachant de son lit, il sauta à terre, et haletant effaré, en proie à un désordre inouï, il se précipita vers un divan sur lequel le docteur avait quelques instants auparavant dépose son pardessus.

Puis, à la surprise générale, on le vit plonger sa main frémissante dans chacune des poches de son vêtement,

— Rien ! rien ! murmurait-il, tout en poursuivant sa recherche obstinée et farouche! Ah ! je comprends tout maintenant. Tout ! mon Dieu... c'est donc possible...

— Monsieur Desgranges, voulut dire le docteur.

— Laissez-moi ! si vous saviez !

— Quoi ?

— Dans ce vêtement... là... tenez...

— Eh bien.

— Il y avait un portefeuille.

— Achevez.

L'infortuné vieillard eut un ricanement sardonique.

— Ah! ce n'est pas des millions qu'il s'agissait, s'écria-t-il ; qu'importait cela... les millions... Allons donc... On n'assassine plus pour si peu... Non ! non ! C'est le portefeuille... Et rien ! plus rien !

Alentour, chacun se demandait s'il ne venait pas d'être subitement frappé de folie. On cherchait à comprendre.

Le docteur revint à la charge.

— Mais qu'y avait-il donc ?... insista-t-il.

— Ce qu'il y avait, repartit le vieillard. Dans ce portefeuille ! Monsieur il y avait !... chère et malheureuse Raymonde!... C'est atroce. — Ah! Dieu est bien cruel d'avoir réservé cette terrible épreuve à ma vieillesse.

Et après avoir fouillé une dernière fois la poche vide de son pardessus... il alla tomber évanoui sur le divan !...

VI

Cependant le train avait quitté la gare d'Angoulême, et continuait sa route sur Bordeaux.

Il fallait rattraper le temps perdu par le sanglant incident, et la locomotive soufflait, lançant, comme affolée, des sifflements stridents qui se répercutaient vingt fois dans la campagne que l'on traversait.

Le jour commençait à poindre.

Dans cette saison, le soleil se lève de bonne heure ; déjà une lueur orangée teignait les horizons lointains.

Dans les wagons, on ne dormait plus.

Ce qui venait de se passer tenait chacun éveillé; les conversations allaient leur train, animées et vives, et l'on s'abandonnait à mille commentaires.

Le compartiment où se trouvait Caminade en compagnie de la Cagnotte et de Lambert, était plus spécialement agité.

Et c'était naturel.

Le commissaire n'avait pas dissimulé son impression : chaque voyageur était resté convaincu, comme lui, que l'assassin avait dû passer dans ce compartiment.

Rien que cette pensée suffisait à donner le frisson.

La Cagnotte surtout avait toutes les peines du monde à se remettre ; Caminade ne parvenait pas à la rassurer.

Lambert, lui, se contentait de hausser les épaules.

— Eh bien, de quoi ! disait-il d'un ton brusque; faut-y donc se dévisser pour si peu. Ces choses-là, ça arrive tous les jours, et je me rappelle encore que l'année dernière, un soir que je figurais à l'*Amb'com*, on est venu arrêter un de nos camarades qui était soupçonné d'avoir assassiné une vieille revendeuse de la rue du Temple.

— Cascar... fit Caminade, en approuvant du geste.

— Cascar ! précisément, dit Lambert, — tu l'as connu, toi, — il a été longtemps à Constantine, dans la troupe de Duroflé... un grand maigre qui, depuis dix ans, était toujours sur le point de remercier son boulanger. Eh bien, il trouvait encore le temps de chouriner les autres. — Ah bien ! s'il fallait faire attention à tout ça.

— Mais celui-ci avait l'air *très chic*, fit observer la Cagnotte ; au moins autant que j'ai pu le voir.

Lambert eut un clignement d'œil significatif.

— Ah ! quant à vous, répliqua-t-il, vous vous y connaissez mieux que nous autres.

— Qu'est-ce que vous voulez dire ? interrogea vivement la Cagnotte.

— Rien du tout... sinon que j'ai bien vu que vous le reluquiez.

— Moi !

— Et après ! il n'y a pas de mal à cela.

La Cagnotte eut un geste dédaigneux.

— Je l'ai si peu vu, répondit-elle, si je le rencontrais je ne le reconnaitrais certainement pas.

Et comme elle prononçait ces mots, elle aperçut dans le coin opposé à celui qu'elle occupait la tête du paysan de Sainte-Foy (Gironde) qui l'écoutait, en l'approuvant de la tête.

— Pour ce qui est de ça, ma belle demoiselle, dit-il d'un air narquois, ça sera heureux pour lui, et peut-être aussi pour vous.

Et il se laissa rouler dans l'angle du wagon.

La conversation s'arrêta sur ces mots.

On dévorait l'espace, brûlant les stations ; la campagne s'éclairait sous les rayons de l'aube naissante, et le mouvement et la vie renaissaient maintenant de toutes parts.

A sept heures trente minutes, on entra enfin en gare de Bordeaux.

Aucun nouvel incident ne s'était produit durant le dernier trajet ; mais à l'arrivée, les voyageurs ne tardèrent pas à s'apercevoir que des mesures exceptionnelles avaient été prises, et chacun d'eux dût répondre aux questions qui leur furent adressées par le commissaire delégué à cet effet.

L'interrogatoire fut d'ailleurs tout à fait sommaire, et ne parut avoir d'autre objet que de relever l'identite des personnes interrogées.

Ce soin rempli, on les laissa libre, sous cette réserve toutefois, comme à Angoulême, qu'elles eussent à se tenir prêtes à répondre à la première réquisition de la justice.

Il ne fut fait d'exception que pour les voyageurs qui devaient quitter Bordeaux, et continuer sur Cette et Bayonne, ou encore s'embarquer sur quelque paquebot en partance.

(A suivre.) PIERRE ZACCONE